



Catalogue de formations 2019

Institut de Sécurité ferroviaire

« L'expériences à votre service »

1

**Agréé E.P.S.F
Adhérent MASE - UIC
Membre du 2A2F
Référencé DataDock
Membre du ASS'o'FFER**

Institut de Sécurité Ferroviaire

Créé en 2010, par un collectif de professionnel du ferroviaire. Institut de Sécurité Ferroviaire se compose à ce jour d'une équipe d'expert du domaine ferroviaire comptabilisant de nombreuses années d'expériences.



LES FORMATIONS DU RÉSEAU FERRÉ NATIONAL (R.F.N)

Les Tâches Essentielles de Sécurité

- ▶ F - Garde de PN
- ▶ G - Agent d'accompagnement
- ▶ H - Manoeuvre
- ▶ I - Installation sécurité
- ▶ J - Agent formation
- ▶ K - Essai de frein
- ▶ L - Reconnaissance Aptitude Transport

Les Tâches de Sécurité Autres qu'Essentielles (TSAE)

- ▶ Evolution du personnel en milieu Ferroviaire
- ▶ Consignation du matériel roulant sur le RFN
- ▶ Habilitation Electrique C01 – C02
- ▶ Conduite sur voie de service
- ▶ Manoeuvre sur voie de service

LES FORMATIONS SUR SITE PRIVÉ

Sécurité ferroviaire applicable des sites industriel

- ▶ Accès Réseau Ferré National
- ▶ Conducteur, Chef de Manœuvre, Accrocheur (Décret 92.352)
- ▶ Habilitations électriques ferroviaires C01-C02
- ▶ Travail en espace confiné « ferroviaire »
- ▶ Consignation du matériel roulant « 9P302 »
- ▶ Habilitation électrique UTE 180 en environnement ferroviaire

Sécurité ferroviaire applicable aux sites portuaire

- ▶ Evolution en milieu ferroviaire
- ▶ Prévention des risques dus à l'électricité
- ▶ Protection des agents pendant leur intervention sur le matériel roulant

LES FORMATIONS « TRAVAUX FERROVIAIRE »

- ▶ **Sécurité applicable sur ligne fermé à la circulation (S9A3)**
 - ▶ Gestionnaire de déplacement de trains
 - ▶ Agent de formation TTx
 - ▶ Guidage des déplacements TTx
 - ▶ Vérification de l'aptitude au déplacement des TTx
 - ▶ Guidage des déplacements des engins-chantiers
 - ▶ Guidage des déplacements des engins-routiers
 - ▶ Surveillance des P.N
 - ▶ Sensibilisation aux risques ferroviaires
- ▶ **Sécurité applicable sur ligne ouverte à la circulation (S9A1)**
 - ▶ OPÉRATIONS AU SOL I qualification 09 201
 - ▶ TRACTION DES TRAINS TRAVAUX I qualification 09 202
 - ▶ ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS TRAVAUX (AATTX) I qualification 09 203
 - ▶ Agent prestataires⁹ (ap s9)
 - ▶ Agent prestataire lorry auto moteur (ap lam)
 - ▶ Agent prestataire aux passages a niveaux (ap pn)
 - ▶ Parcours opérateur de sécurité ferroviaire
 - ▶ Limitation temporaire de vitesse (ltv)

FORMATION « INTERVENTION SUR MATÉRIEL ROULANT » ET INFRASTRUCTURE

- Visite technique Engin Moteur Electrique/Diesel
- Intervention sur Matériel Roulant (Wagon) de niveau 1
- Contrôle engin « locotracteur » Accès Réseau (MR3A)
- Maintenance appareil de voie
- Chargement Wagon

CONSEIL ET EXPERTISE FERROVIAIRE :

- ▶ Plan de Prévention Ferroviaire
- ▶ Audit de contrôle sécurité « Document Ferroviaire »
- ▶ Evaluation des risques ferroviaire ERP
- ▶ Intervention du personnel sur le matériel en milieu ferroviaire
- ▶ Sensibilisation à la maintenance de la voie
- ▶ Elaboration des consignes de sécurité ferroviaire
- ▶ Mise en place du management de la sécurité
- ▶ Représentation envers les organismes officiels E.P.S.F
- ▶ Sensibilisation membres du C.H.S.C.T
- ▶ Audit des infrastructures

LES SERVICES :

- ▶ Mise à disposition de matériel ferroviaire « Formation » (wagon, locotracteur, Rail-route, Equipement divers)
- ▶ Mise à disposition de personnel qualifié
- ▶ Stage conduite pour nouvel opérateur
- ▶ Optimisation des moyens ferroviaires
- ▶ Agrément locotracteur MR3A

Légende



Durée de l'intervention



Nombre de participant



Prérequis



Tâches Essentielles de Sécurité

Applicable sur le réseau ferré national

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

CONNAISSANCE PROFESSIONNELLES RELATIVES À TOUTES LES TÂCHES ESSENTIELLES POUR LA SÉCURITÉ

- Découverte de l'environnement ferroviaire
- Les risques ferroviaires – les risques électriques
 - Arrêt des circulation en cas de danger
- La sécurité du personnel
- Procédures de communication



35 heures



6 stagiaire

TES F : GARDE DE PN

Assurer la protection des circulations ferroviaires vis-à-vis des circulations routières et réciproquement aux passages à niveau (PN)

- Les différentes installations de PN
- La surveillance des PN
- Le PN en dérangement
- Mesures à prendre en cas d'incident ou d'accident



8 heures



6 stagiaire

TES G : AGENT D'ACCOMPAGNEMENT

Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du Gestionnaire d'Infrastructure (GI), autre que voyageur

- Connaître les éléments constitutifs des dispositions d'urgence d'un train ou d'un convoi du GI et savoir les utiliser
- Connaître les moyens d'immobilisations d'un train ou d'un convoi du GI
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale
- Connaître les moyens à sa disposition pour renseigner un agent en charge du trafic et de la gestion de la circulation
- Signaler au conducteur les anomalies pouvant affecter la sécurité des circulations



3 heures



6 stagiaire

TES H : MANOEUVRE

Commander une manœuvre

- Connaître la signification des inscriptions apposées sur les véhicules concernant les caractéristiques des véhicules et des informations relatives à la nature des transports, notamment les prescriptions applicables au transport de marchandises dangereuses ou de voyageurs
- Connaître des ordres de manœuvre et de leurs modalités de transmission
- Commander, exécuter, freiner et guider une manœuvre
- Atteler et déatteler correctement les véhicules du point de vue de la réglementation en vigueur
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale



39 heures



6 stagiaire

TES I : INSTALLATION SÉCURITÉ

Utiliser des installations de sécurité simples

- Connaître la manœuvre des installations de sécurité simples
- Utiliser les installations de sécurité simples en mode nominal dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles
- Savoir détecter une situation dégradée des installations simples et aviser le service en charge de la gestion du trafic et des circulations dans les conditions prévues par les consignes et instructions opérationnelles
- Savoir reconnaître les dispositifs restreignant ou interdisant la manœuvre des installations de sécurité simples et de ne pas manœuvrer ces installations
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale



28 heures



6 stagiaire

TES J : AGENT FORMATION

Appliquer les règles de freinage et de composition des trains, ou des convois du gestionnaire d'infrastructure (GI)

- Savoir composer la rame en tenant compte des conditions (vitesse, masse, type de freinage...)
- Savoir établir le bulletin de freinage
- Connaître les dispositions à appliquer en cas d'anomalie liée aux règles de freinage ou à la composition du train ou du convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI)
- Identifier la nature de l'essai de frein à réaliser
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaire afin de rétablir la situation normale



40 heures



6 stagiaire

TES K : ESSAI DE FREIN

Réaliser un essai de frein

- Connaître la consistance des différents essais de frein
- Savoir mettre en œuvre l'essai de frein prescrit
- Savoir détecter une anomalie
- Connaître la conduite à tenir en cas d'anomalie
- Appliquer les procédures en cas d'accident, d'incident, ou de situation présentant un risque grave ou imminent
- Appliquer les mesures de sécurité nécessaires afin de rétablir la situation normale



14 heures



6 stagiaire

TES L : RECONNAISSANCE À L'APTITUDE AU TRANSPORT

Vérifier la conformité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure et certains tâches de sécurité autres qu'essentiels (TSAE)

- Connaître les principaux éléments des véhicules; leurs infrastructure et leur superstructure, et savoir déterminer leur conformité
- Connaître la conformité des wagons de marchandises dangereuses avec les documents de transport
- Savoir déterminer le couple wagon/unité de transport intermodale (UTI) afin de déterminer si le train ou le convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) doit circuler sous avis de Transport Exceptionnel (ATE)
- En fonction du marquage des véhicules, savoir déterminer la tare, la longueur, la masse freinée, la fin de validité de la date de révision, la limite de charge en fonction des lignes empruntées



28 heures



6 stagiaire



Tâches de Sécurité Autres qu'Essentielles

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

LES OPÉRATIONS DE FORMATION AVANT DÉPART : L'AUTORISATION DE DÉPART

- ▶ S'assurer de la mise en place de la signalisation d'arrière et contrôler son bon fonctionnement
- ▶ Vérifier que la formation et le service du train sont terminés
- ▶ S'assurer qu'il est l'heure de départ
- ▶ S'assurer que rien ne s'oppose à l'expédition du train
- ▶ Donner l'autorisation de départ



4 heures



6 stagiaire

EVOLUTION DU PERSONNEL EN MILIEU FERROVIAIRE

- Déterminer de façon précise les procédures de sécurité indispensable avant toute intervention sur le matériel roulant ou lors de l'utilisation de matériel spécifique
- Déterminer les relations avec les différents organismes gérant les sites
- Déterminer la réglementation permettant une action en toute sécurité

Permettre aux agents, intervenant sur le matériel roulant, d'intervenir en toute sécurité. Identifier et demander les protections. Communiquer avec le gestionnaire infrastructure.



7 heures



6 stagiaire



Aptitude médicale

CONSIGNATION DU MATÉRIEL ROULANT SUR LE RFN

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

HABILITATION ELECTRIQUE C01 – C02

- Identifier les dangers en milieu ferroviaire
- Adapter leur comportement
- Alerter en utilisant les procédures spécifiques
- Se déplacer en sécurité
- Réagir de manière efficace

Sensibiliser les opérateurs aux risques électriques spécifiques au ferroviaire, identifier les procédures et règles applicables en ces lieux.



7 heures



6 stagiaire



Aptitude médicale

CONDUITE SUR VOIE DE SERVICE

► Objectifs pédagogiques

- Aux plus jeunes, de s'affirmer et d'acquérir une expérience personnelle.
- Aux plus anciens, de se remettre en question, de travailler à un rythme prenant en compte les évolutions, leurs attentes.
- Au personnel habilité, mais n'ayant pas conduit depuis quelques mois pour des raisons diverses, de se remettre en selle.
- Remplacement des engins de traction
- Affectation sur un autre site de l'entreprise

Acquérir une expérience, de manière à assurer en totale autonomie les missions confiées



3 jours



Les formations sur site privé

CONDUCTEUR, CHEF DE MANŒUVRE ET ACCROCHEUR (DÉCRET 92,352) P1 – P2 – P3

➤ Objectifs pédagogiques

- Découverte de l'environnement ferroviaire
- Les risques ferroviaires
- Les risques électriques
- La sécurité du personnel

Apporter les compétences indispensables aux opérateurs, permettant leurs habilitations aux fonctions de sécurité : accrocheur, chef de manœuvres, conducteur (locotracteur/rail-route)



2 heures



6 stagiaire



Sécurité ferroviaire applicable des sites industriel

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

FORMATION INITIALE RÉSEAU FERRÉ NATIONAL

Déplacement dans les emprises :

- ▶ Définir s'il évolue dans un environnement R.F.N ou non
- ▶ Choisir les EPI réglementaires et les utiliser
- ▶ Trouver l'emplacement des schémas des pistes et itinéraires
- ▶ Exploiter ces schémas
- ▶ Définir la zone dangereuse en fonction de la vitesse de la circulation maximale pratiquée
- ▶ Traverser les voies en utilisant les passages prévus ('passages planchés, TVP, ...)
- ▶ Traverser les voies en dehors des passages prévus
- ▶ Repérer sur les voies les sens des circulations, les emplacements de garage
- ▶ Se déplacer à pieds en respectant le sens de cheminement prescrit par le schéma
- ▶ Identifier les installations électriques de hautes et de basses tensions (notions de courant HT et BT)
- ▶ Identifier les risques liés aux installations électriques de traction ('caténares) et autres installations présentant des conducteurs nus sous tension
- ▶ Prendre les mesures propres à assurer sa sécurité et celle de son équipe vis-à-vis des accidents d'origine électrique

Procédures réglementaires concernant la signalisation

- ▶ Citer les généralités concernant la signalisation
- ▶ Identifier les signaux d'arrêt de protection et de cantonnement et appliquer les règles correspondantes
- ▶ Appliquer les procédures prescrites en cas d'anomalies de signalisation
- ▶ Respecter les règles immobilisation et conditions de freinage

Règles spécifiques concernant les incidents

- ▶ Appliquer les procédures prescrites en cas d'incident de circulation
- ▶ Appliquer les procédures prescrites en cas de situations accidentelles
- ▶ Appliquer les procédures prescrites dans els documents de sécurité
- ▶ Appliquer les règles correspondantes à l'utilisation du locotracteur



7 heures



6 stagiaire



Autorisation de
conduite P1-P2-P3 de
moins de 3 ans

CONDUCTEUR, CHEF DE MANŒUVRE, ACCROCHEUR (DÉCRET 92.352)

Apporter les compétences indispensables aux opérateurs, permettant leurs habilitations aux fonctions de sécurité : accrocheur, chef de manœuvre et conducteur (locotracteur/rail-route)

Fonction / Type d'embranché	Accrocheur	Chef de manœuvre	Conducteur
Petit embranché	2 jours	-	-
Embranché moyen	2 jours	4 jours	4 jours
Gros embranché	2 jours	5 jours	5 jours

HABILITATIONS ÉLECTRIQUES FERROVIAIRES

C01-C02

Sensibiliser les opérateurs aux risques électriques spécifiques au ferroviaire, identifier les procédures et règles applicables en ces lieux.

Identifier les dangers en milieu ferroviaire, à adapter leur comportement, à alerter en utilisant les procédures spécifiques au domaine, à se déplacer en sécurité et à réagir de manière efficace



7 heures



6 stagiaire



Aptitude médicale

TRAVAIL EN ESPACE CONFINÉ « FERROVIAIRE »

Les objectifs pédagogiques :

- ▶ Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention
- ▶ Utiliser les équipements de sécurité, vérifier leur bon état de fonctionnement
- ▶ Utiliser les moyens et codes de communication
- ▶ Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention jusqu'à la remontée des Intervenants
- ▶ Appliquer avec maîtrise les procédures d'alerte, de secours et d'évacuation



7 heures



6 stagiaire



Formation préalable

+

Aptitude médicale

CONSIGNATION DU MATÉRIEL ROULANT « 9P302 »

Les objectifs pédagogiques :

- Identifier les différentes sources d'énergie
- Consignation électrique sur batterie
- Consignation pneumatique
- Consignation hydraulique
- Consignation mécanique
- Consignation sur pression d'eau



7 heures



6 stagiaire



Formation préalable

+

Aptitude médicale

HABILITATION ÉLECTRIQUE UE 180

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**



Sécurité ferroviaire applicable des sites portuaire

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

Les objectifs pédagogiques :

- Déplacements pistes et itinéraires
- Les zones dangereuses
- Déplacement en groupe et traversée de voie
- Déplacement de nuit
- Les E.P.I
- Les principes de circulation
- Les distances d'arrêt des train

PRÉVENTION DES RISQUES DUS À L'ÉLECTRICITÉ

Les objectifs pédagogiques :

- Les dangers présentés par les courants électriques
- Les différentes installations électriques ferroviaires
- La traction électrique
- La protection C
- La consigne C
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Les habilitations C01 et C02

PROTECTION DES AGENTS PENDANT LEUR INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL ROULANT

Les objectifs pédagogiques :

- Principes généraux
- Protections sur voies spécialement affectées
- Protection sur voie principale ou de service
- Dispositions spécifiques sur voie électrique
- Situations perturbées
- 9P302
- Attestation de mise hors tension
- Les agrès de protection



7 heures



8 stagiaire



Travaux Ferroviaire

Sécurité applicable sur ligne fermé à la circulation (S9A3)

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

GESTIONNAIRE DE DÉPLACEMENT DE TRAINS DE TRAVAUX, DES ENGIN-CHANTIERS, DES ENGIN-ROUTIERS ET DES INTERVENTIONS SUR LES PASSAGES À NIVEAU

Les objectifs pédagogiques :

- Le processus de déroulement des travaux sur la ligne fermée pour travaux
- Les règles particulières à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des déplacements des TTx, des engins-chantiers et des engins-routiers
- Les règles particulières à mettre en œuvre pour assurer la sécurité lors des interventions sur les P.N
- Les sites sur lesquels il est amené à exercer ses missions ;
- Les moyens de communication à disposition.
- Utiliser les documents relatifs aux conditions de réalisation des travaux
- Etablir les documents nécessaires aux; déplacements des TTx, des engins-chantiers et des engins-routier
- S'assurer que les mesures de sécurité nécessaires à l'exécution des travaux sont prises
- Coordonner les interventions des différents opérateurs placés sous ses ordres, de façon à obtenir l'assurance que les mesures relatives à la sécurité des travaux leur incombant sont mises en œuvre, notamment la mise en place du bornage et les mesures concernant les passages à niveau
- gérer les déplacements des TTx, des engins-chantiers et des engins-routier sur le secteur-chantier dans chacune de ses zones
- aviser la personne désignée en cas d'incident ou d'accident.



3-5 jours



6 stagiaire



Aptitude médicale

AGENT FORMATION TTX

Les objectifs pédagogiques :

- La signification des inscriptions et étiquettes apposées sur les véhicules concernant les caractéristiques des véhicules et la marchandise transportée
- Les prescriptions en matière de réalisation du transport de marchandises, y compris les prescriptions relatives aux matières dangereuses
- Les moyens de communication à disposition
- Former un TTx en tenant compte des conditions de composition (masse, type de freinage ...) et des caractéristiques du parcours à effectuer
- Appliquer les prescriptions relatives au freinage
- Exécuter ou faire exécuter les essais de frein nécessaires
- Organiser et diriger une équipe pour faire exécuter les essais de freins des TTx
- Vérifier, par un contrôle visuel général, l'absence d'anomalies sur les véhicules et les marchandises transportées
- Atteler et dételer correctement les véhicules et contrôler la formation du TTx du point de vue des règles à appliquer pour la protection contre les accidents
- Maitriser la technique gestuelle appliquée aux opérations de formation (attelages, essais de frein, signaux conventionnels ...)
- Positionner les dispositifs de commande des freins et des parties mobiles des véhicules
- Utiliser un appareil mobile de commande du frein automatique (mise en place, essai...)
- Mettre en place sur le TTx la signalisation nécessaire et contrôler son bon fonctionnement
- Vérifier que la formation du TTx est terminée et que rien ne s'oppose à son départ
- Utiliser des installations techniques à sa disposition et réagir en cas de dysfonctionnement



3 jours



6 stagiaire



Aptitude médicale

GUIDAGE DES DÉPLACEMENTS DES TTX

Les objectifs pédagogiques :

- Les règles de déplacement des TTx sur les différentes zones du secteur-chantier
- Les règles particulières de fractionnement et le raccordement des TTx
- Les signaux conventionnels à utiliser pour guider les déplacements
- Les moyens de communication à disposition
- Utiliser les documents établis par le responsable de la gestion des déplacements des TTx
- Organiser le déplacement d'un TTx, le diriger en exécutant les signaux conventionnels appropriés
- Organiser et diriger une équipe pour faire exécuter les déplacements des TTx
- Organiser et diriger le fractionnement et le raccordement des TTx
- Maîtriser la technique gestuelle utilisée pour guider le conducteur (signaux conventionnels, moyens de communication ...)
- Utiliser les moyens mis à sa disposition lorsqu'il se trouve en tête du mouvement lors d'un refoulement



2 jours



6 stagiaire



Aptitude médicale

VÉRIFICATION DE L'APTITUDE AU DÉPLACEMENT DES TTX

Les objectifs pédagogiques :

- ▶ La signification des inscriptions et étiquettes apposées sur les véhicules concernant les caractéristiques des véhicules et la marchandise transportée
- ▶ Les prescriptions en matière de réalisation du transport de marchandises, y compris les prescriptions relatives aux matières dangereuses
- ▶ Les moyens de communication à disposition
- ▶ Rechercher et localiser les avaries et les anomalies éventuelles affectant les organes de l'infrastructure et la superstructure des véhicules et prendre les mesures de sécurité correspondantes
- ▶ Vérifier les marques et inscriptions pour s'assurer que :
 - ▶ Les véhicules correspondent aux caractéristiques de la circulation à effectuer
 - ▶ Les dates des opérations périodiques ne sont pas dépassées
- ▶ Utiliser les moyens de réformer des véhicules mis à sa disposition (étiquettes, carnet de bord...)
- ▶ Vérifier l'infrastructure du véhicules
- ▶ Vérifier la superstructure des véhicules :
 - ▶ Vérifier que les organes de guidage et d'immobilisation sont efficace et enclenchés
- ▶ Vérifier les chargements
- ▶ Rapporter avec précision aux personnes qui lui sont désignées les avaries, défauts et autres anomalies
- ▶ Communiquer suivant les procédures définies en utilisant les moyens mis à disposition (radio, téléphone, formulaires, informatique ...)



2 jours



6 stagiaire



Aptitude médicale

GUIDAGE DES DÉPLACEMENTS DES ENGIN-CHANTIERS

Les objectifs pédagogiques :

- Les règles de déplacement des engins-chantier sur zones-travaux
- Les moyens de communication à disposition
- Utiliser les documents établis par le responsable de la gestion des déplacements des engins-chantier
- Organiser le déplacement d'un engin-chantier



1 jours



6 stagiaire



Aptitude médicale

GUIDAGE DES DÉPLACEMENTS DES ENGIN-ROUTIERS

Les objectifs pédagogiques :

- Les règles de déplacement des engins-router sur les zones-travaux
- Les moyens de communication à disposition
- Utiliser les documents établis par le responsable de la gestion des déplacements des engins-routiers
- Organiser le déplacement d'un engin-router



4 heures



6 stagiaire



Aptitude médicale

SURVEILLANCE DES PASSAGES À NIVEAU

Les objectifs pédagogiques :

- La localisation et l'utilisation des installations de chacun des PN dans son environnement ferroviaire et routier
- Le comportement à adopter vis-à-vis des usagers de la route
- Les moyens de communication à disposition
- Utiliser les installations de chacun des PN où il intervient
- Utiliser les dispositifs de remplacement de barrières dans les cas prévus
- Appliquer les prescriptions prévues pour la traversée des chaussées routières et piétonnes par un TTx, ou un engin-chantier, ou un engin-routier
- Utiliser les dispositifs du PN à sa disposition pour fermer et maintenir fermées les barrières pour le passage d'un TTx, ou engin-chantier, ou un engin routier
- Mettre en œuvre les mesures prévues en cas d'incident ou d'accident au PN
- Aviser dans les meilleurs délais, la personne désignée en cas d'incident (dérangement des installations...) ou en cas d'accident au passage à niveau ou à ses abords
- Faire remplir une fiche de constatations de matérialité des faits en cas d'avarie, affectant les installations d'un PN
- Appliquer les prescriptions réglementaires et celles des documents propres au passage à niveau



1 jours



6 stagiaire



Aptitude médicale

SENSIBILISATION AUX RISQUES FERROVIAIRES

Les objectifs pédagogiques :

- Identifier les installations ferroviaires
- Connaître les risques ferroviaires (heurt, souffle) liés aux circulations ferroviaires
- Connaître les risques électriques et les mesures de prévention en milieu ferroviaire
- Se déplacer dans le domaine ferroviaire en toute sécurité (piste, itinéraires, emplacement de garage, dépôts provisoires...)
- Connaître les mesures à prendre en cas d'accident



4 heures



6 stagiaire



Aptitude médicale



Sécurité applicable sur ligne ouverte à la circulation (S9A1)

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

TRACTION DES TRAINS TRAVAUX

- Généralités
- Règles de composition, de remorque, de freinage et de vitesse limite
- Règles applicables pour les TTx sur le régime planche travaux avec garantie équipement
- Règles applicable pour les TTx sur le régime planche-travaux avec DFV de type G ou L
- Règles de circulation d'un TTx sur domaine fermé sur ligne à signalisation de cabine
- Règles de circulation d'un TTx sur domaine fermé sur ligne en zone d'ICS
- Règles de circulation d'un TTx électriques
- Règles d'immobilisation d'un TTx sur une zone de chantier
- Procédures à appliquer en cas d'incident de frein
- Procédures à appliquer en cas d'anomalie de la répétition des signaux
- Procédures à appliquer dans le cadre de secours
- Procédures à appliquer concernant le fonctionnement du DAAT

 **5 jours**  **6 stagiaire**  ?

ACCOMPAGNEMENT DES TRAINS TRAVAUX (AATTX)

- Connaissance de la signalisation
- Respect des règles générales de circulation
- Connaissance des règles concernant la formation des TTx
- Connaître les liaisons avec les différents acteurs participant à l'organisation des mouvements pour les besoins des travaux
- Sécurité de déplacement des TTx
- Manœuvre des TTx
- Procédures à appliquer à l'engagement du domaine fermé
- Procédures à appliquer lors de la circulation sur le domaine fermé
- Mesures à appliquer à l'entrée de la zone de chantier
- Mesures à appliquer en circulation sur la zone chantier

 5 jours



6 stagiaire

AGENT PRESTATAIRE S9 (AP S9)

La prestation de service consiste pour SNCF Réseau à confier la mise en œuvre de mesures complémentaires pour le compte du RPTx et/ou de CCh (bouclage de DFV, de repérage de points particuliers, ...)

Un **AP-S9** : mettre en place des outils de bouclage ou protection, commutateur de blocage, dispositif de shuntage, signal d'arrêt à main, pétards, et/ou de contribuer à la vérification de la libération de la zone de chantier

S9B : déposer momentanément tout ou partie d'un bouclage ou d'une protection (DSh, SAM, ...) pour la circulation des mobiles travaux, lever momentanément le SAM au point de dégagement, sur demande du RPTx, transmettre ou récupérer les CCBD et/ou consignes LAM, pour le compte du RPTx ou CCh et s'assurer du tracé d'un itinéraire avant d'autoriser le déplacement d'un mobile.



3 jours



6 stagiaire

AGENT PRESTATAIRE LORRY AUTO MOTEUR (AP LAM)

L'agent sera capable d'assurer l'accompagnement des lorrys automoteurs lors de leur déplacement en voie.

Agent chargé d'assurer la sécurité du déplacement et des opérations de mise en voie et hors voie d'un à trois Lorry Auto-Moteur (LAM)



2 jours



6 stagiaire

AGENT PRESTATAIRE AUX PASSAGES A NIVEAUX (AP PN)

La prestation de service consiste pour SNCF Réseau à confier la mise en œuvre de mesures incombant aux agents PN, AATTx ou Agents Lorrys, pour assurer la sécurité des circulations routières à l'approche des Passages à Niveau (PN) pour la traversée d'un mobile ou groupe de mobiles travaux ou lors de la mise en voie ou hors voie d'un Lorry Auto-Moteur (LAM)



3 jours



6 stagiaire



TES M

PARCOURS OPÉRATEUR DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE

- Connaître et appliquer les règles de sécurité du personnel lors des déplacements et/ou interventions dans l'environnement ferroviaire.
- Prendre en compte les risques d'origine électrique dans le cadre d'opérations non électrique B0-H0-H0V
- Avoir le niveau de connaissances et de compétences requis afin d'assurer les opérations de sécurité sur les trains dans le respect de la réglementation, telle que définie par l'arrêté, pour la TES M.
- Être capable d'assurer la mission de « Gestion opérationnelle LAM »
- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions de l'agent prestataire S9 telles que décrites dans le livret technique MT 08143 et dans l'IN7697
- Être capable de localiser et utiliser les installations de chacun des PN où ils interviennent,
- Utiliser les moyens de communication à disposition, appliquer les prescriptions prévues pour la traversée des chaussées routières et piétonnes par un TTx,
- Engin chantier ou un engin routier,
- Mettre en œuvre les mesures prévues en cas d'incident ou d'accident à un PN, utiliser les documents relatifs au service du PN ainsi que ses installations.



15 jours



6 stagiaire



Titre N5

LIMITATION TEMPORAIRE DE VITESSE (LTV)

Agir en sécurité pour poser, paramétrer, mettre en service et déposer des équipements de Limitation Temporaire de Vitesse (LTV).

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions de l'agent prestataire S9 telles que décrites dans le livret technique MT 08143 et dans l'IN7697
- Être capable de localiser et utiliser les installations de chacun des PN où ils interviennent,
- Utiliser les moyens de communication à disposition, appliquer les prescriptions prévues pour la traversée des chaussées routières et piétonnes par un TTx,
- Engin chantier ou un engin routier,
- Mettre en œuvre les mesures prévues en cas d'incident ou d'accident à un PN, utiliser les documents relatifs au service du PN ainsi que ses installations.



10,5 heures



6 stagiaire



Titre N5



Formation « intervention sur Matériel Roulant » et infrastructure

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

FORMATION « INTERVENTION SUR MATÉRIEL ROULANT » ET INFRASTRUCTURE

- Visite technique Engin Moteur Electrique/Diesel
- Intervention sur Matériel Roulant (Wagon) de niveau 1
- Contrôle engin « locotracteur » Accès Réseau (MR3A)
- Maintenance appareil de voie
- Chargement Wagon

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

Les objectifs pédagogiques :

- Déplacements pistes et itinéraires
- Les zones dangereuses
- Déplacement en groupe et traversée de voie
- Déplacement de nuit
- Les E.P.I
- Les principes de circulation
- Les distances d'arrêt des train

PRÉVENTION DES RISQUES DUS À L'ÉLECTRICITÉ

Les objectifs pédagogiques :

- Les dangers présentés par les courants électriques
- Les différentes installations électriques ferroviaires
- La traction électrique
- La protection C
- La consigne C
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Les habilitations C01 et C02

PROTECTION DES AGENTS PENDANT LEUR INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL ROULANT

Les objectifs pédagogiques :

- Principes généraux
- Protections sur voies spécialement affectées
- Protection sur voie principale ou de service
- Dispositions spécifiques sur voie électrique
- Situations perturbées
- 9P302
- Attestation de mise hors tension
- Les agrès de protection



7 heures



8 stagiaire

CONTRÔLE ENGIN « LOCOTRACTEUR » ACCÈS RÉSEAU (MR3A)

Réaliser les prestations au sol pour ce qui concernent la formation et la manœuvre des convois, la RAT et la desserte en ligne.

- Chef de manœuvre
- Reconnaisseur
- Agent de formation
- Agent de desserte



30 jours



8 stagiaire

MAINTENANCE APPAREIL DE VOIE

- Connaître la consistance, le fonctionnement, les propriétés et les caractéristiques techniques des installations sur lesquelles il est amené à intervenir
- Connaître les techniques utilisées
- Connaître les procédures d'intervention lorsqu'elles sont formalisées
- Connaître les processus de déroulement des travaux
- Utiliser les documents permanents et spécifiques nécessaires à l'exécution des travaux
- Veiller à ce que les tâches soient exécutées conformément aux règles de l'art et aux normes en vigueur.



1 jours



2 stagiaire

CHARGEMENT WAGON

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**



Conseil et Expertise Ferroviaire

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

PLAN DE PRÉVENTION

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

AUDIT DE CONTRÔLE SÉCURITÉ « DOCUMENT FERROVIAIRE »

Pour ces formations spécifiques veuillez contacter notre référents :

Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11

EVALUATION DES RISQUES FERROVIAIRE

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

Intervention du personnel sur le matériel roulant en milieu ferroviaire

EVOLUTION EN MILIEU FERROVIAIRE

Les objectifs pédagogiques :

- Déplacements pistes et itinéraires
- Les zones dangereuses
- Déplacement en groupe et traversée de voie
- Déplacement de nuit
- Les E.P.I
- Les principes de circulation
- Les distances d'arrêt des train

Intervention du personnel sur le matériel roulant en milieu ferroviaire

PRÉVENTION DES RISQUES DUS À L'ÉLECTRICITÉ

Les objectifs pédagogiques :

- Les dangers présentés par les courants électriques
- Les différentes installations électriques ferroviaires
- La traction électrique
- La protection C
- La consigne C
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Les habilitations C01 et C02

Intervention du personnel sur le matériel roulant en milieu ferroviaire

PROTECTION DES AGENTS PENDANT LEUR INTERVENTION SUR LE MATÉRIEL ROULANT

Les objectifs pédagogiques :

- Principes généraux
- Protections sur voies spécialement affectées
- Protection sur voie principale ou de service
- Dispositions spécifiques sur voie électrique
- Situations perturbées
- 9P302
- Attestation de mise hors tension
- Les agrès de protection



7 heures



8 stagiaire

SENSIBILISATION À LA MAINTENANCE DE LA VOIE

Pour ces formations spécifiques veuillez contacter notre référents :

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

ELABORATION DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Elaborer les consignes de sécurité ferroviaire interne à l'entreprise afin de fixer les règles en tenant compte des particularités du métier

I.S.F se propose de réaliser pour vous les consignes de sécurité ferroviaire ainsi que la mise à jour, au fur et à mesure, des évolutions. Ces consignes obligatoires prennent en compte les spécificités de votre établissement et déclinent les règles des décrets en fonction de votre site.

MISE EN PLACE DU MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ

Permettre au chef d'établissement de maintenir ses agents à un haut niveau de sécurité entre deux recyclages.

Mettre un système de management de la sécurité, reprenant des outils de contrôle, de bouclages des écarts, vous permettant de maintenir un haut niveau de sécurité en permanence. Ce management préventif vous permettra de constater et de corriger les dérives individuelles.

De plus nous vous ferons profiter du retour d'expérience de ses clients embranchés répondant aux mêmes caractéristiques que votre installation.



7 heures



6 stagiaire

REPRÉSENTATION ENVERS LES ORGANISMES OFFICIELS E.P.S.F

Permettre au chef d'établissement de répondre aux sollicitations des organismes officiels

Constat : Devant la réglementation qui évolue de manière rapide, plusieurs organismes (E.P.S.F – SNCF) réclament des pièces justificatives de plus en plus nombreuses, et le chef d'établissement, dont le ferroviaire n'est pas le cœur de métier, se retrouve en difficulté pour répondre aux sollicitations.

SENSIBILISATION MEMBRES DU C.H.S.C.T

Sensibiliser les membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail au domaine ferroviaire afin de les intégrer dans les processus de gestion de la sécurité

I.S.F propose à ces membres une sensibilisation au ferroviaire :

- Les obligations de l'employeur en termes de formation et d'habilitation
- Les règles applicables sur le R.F.N et ses recyclages
- Différencier les formations obligatoires de celles optionnelles

AUDIT DES VOIES FERRÉES

Vous assurer le contrôle des voies par des experts qualifiés.

Beaucoup de clients ne savent pas évaluer l'état des voies de leur embranchement. Élément majeur de la sécurité de la circulation, les voies doivent être vérifiées périodiquement et entretenues en conséquences.

Nous vous proposons de réaliser cette expertise et de mettre en place les outils de contrôle pour certains membres du personnel chargés de cette surveillance.



Les Services

Besoin de renseignement : DELBOIS Daniel - 06.09.63.59.11

Directeur technique

i.s.f@orange.fr

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL FERROVIAIRE « FORMATION » (WAGON, LOCOTRACTEUR, RAIL-ROUTE, EQUIPEMENT DIVERS)

Nous mettons à votre disposition le matériel ferroviaire
nécessaire à vos formations :

- Wagon école
- Locotracteur
- Rail-Route
- Equipement divers

MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL QUALIFIÉ

Mettre à disposition du personnel formé et compétent.
Garantir une flexibilité et une réactivité permettant de faire face à un surplus d'activité temporaire ou permanent.

I.S.F met à votre disposition du personnel formé et compétent permettant de faire face aux aléas en tout genre, dans les domaines suivants :

- P1-P2-P3
- Accès Réseau Ferré National
- Gestion sécurité « 9P302 »

STAGE CONDUITE POUR NOUVEL OPÉRATEUR

Objectif :

Acquérir une expérience, de manière à assurer en totale autonomie les missions confiées.

Le but de ce stage, complémentaire aux formations P3, est de permettre aux nouveaux conducteurs d'assurer les missions de manière progressive avec un tutorat individuel présent en permanence.

- Aux plus jeunes, de s'affirmer et d'acquérir une expérience personnelle.
- Aux plus anciens, de se remettre en question, de travailler à un rythme prenant en compte les évolutions, leurs attentes.
- Au personnel habilité, mais n'ayant pas conduit depuis quelques mois, de se remettre en selle.
- A la suite d'un remplacement des engins de traction.
- Affectation sur un autre site de l'entreprise.

Optimisation des moyens ferroviaires

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

CONTRÔLE ENGIN MOTEUR MR3A

**Pour ces formations spécifiques veuillez
contacter notre référents :**

**Mr Delbois Daniel
Directeur technique
06.09.63.59.11**

AGRÉMENT LOCOTRACTEUR

Objectif :

Agréer votre locotracteur conformément aux règles applicables du Réseau Ferré National

Pour être accéder aux gare, votre locotracteur doit etre agréé par un expert reconnu. Un dossier doit être déposé auprès de S.N.C.F Réseau

I.S.F vous propose de réaliser l'expertise et s'occupe des démarches auprès des instances afin d'obtenir l'autorisation de circuler avec votre matériel roulant.